

## RAPPORT MORAL 2018

2018 fut pour FNE Pays de la Loire une année anniversaire, celle des 10 ans de notre fédération régionale.

Nous aurions voulu donner un peu plus de lustre à cet anniversaire, que nous n'avons pas pu fêter comme nous l'aurions souhaité du fait de fortes contraintes budgétaires. Cependant une revue spéciale devrait sortir dans les semaines qui viennent pour retracer les grands dossiers traités par notre fédération régionale pendant cette décennie.

Anecdotique certes, mais significatif, Jeanne Hercent, secrétaire de la FRAPEL depuis l'origine et administratrice de FNE Pays de la Loire depuis sa création, a demandé la dissolution officielle de l'ancienne fédération qui existait encore sur le papier. Nous sommes preneurs de tous documents que les bénévoles de notre mouvement auraient en leur possession concernant cette époque.

L'année avait commencé par une bonne nouvelle, l'abandon le 17 janvier 2018 du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Nous avons passé de nombreuses heures sur les enjeux générés par cette précieuse décision tout au long de l'année 2018 et même si 2019 s'annonce plus calme il reste encore beaucoup à faire pour pérenniser des activités favorables à la biodiversité sur le site et assurer aux riverains de Nantes-Atlantique les aménagements qui sont nécessaires depuis de longues années.

En cette fin d'année le scandale du métam-sodium a mis en pleine lumière les dérives du maraîchage intensif et de la monoculture. Il n'y a pas que l'élevage qui soit devenu hors sol. Cette soi-disante filière d'excellence régionale doit interroger fortement son modèle qu'elle cherche à diffuser largement. Nous aurons peut-être à engager des opérations juridiques et médiatiques à ce sujet.

Pour la Vendée qui nous accueille cette année, les sujets phares de notre fédération en plus de la gestion de l'eau sont la poursuite du projet de parc éolien en mer Yeu-Noirmoutier et le serpent de mer du dossier de port de Brétignolles-sur-Mer, de nouveau sous les feux de l'actualité...

Je dois saluer ici l'activité de nos représentants bénévoles au CESER, au Comité de bassin et dans toutes les instances où nous siégeons. Leur engagement pour faire vivre le dialogue environnemental est essentiel. Nous devons montrer l'utilité et la vraie force des corps intermédiaires dans une fin d'année où la colère d'une partie de la population s'est davantage faite entendre qu'à l'accoutumée. Malheureusement cette colère avait comme précurseur une incompréhension de la fiscalité environnementale causée en grande partie par une mauvaise mise en œuvre.

Cette année, nous avons aussi eu à travailler un nouveau modèle économique : les aides de nos partenaires historiques marquant le pas depuis plusieurs années et ne permettant pas d'absorber notre surplus d'activité, nous nous sommes tournés, plutôt avec réussite, vers la générosité du public en fin d'année 2018 avec le lancement d'un financement participatif.

Je tiens à remercier de ses efforts constants d'une équipe toujours vaillante. Elle repose toujours sur 2 salariés là où il en faudra 3 ou 4 pour travailler de façon convenable. La présence de stagiaires et de volontaires permet d'accompagner le travail de notre fédération et de creuser certains sujets. À noter tout particulièrement le travail sur la question de l'eau et sa gestion quantitative qui a occupé une bonne partie de l'année passée.

10 ans après notre création, les relations fédérales sont toujours à entretenir voire plus pour la Loire-Atlantique où notre compagnonnage avec la fédération départementale existante a été rompu par son conseil d'administration sans aucune discussion possible pour le moment. Un nouveau chantier s'ouvre pour 2019.

Le président, Jean-Christophe GAVALLET